

Décret n° 65-803 du 22 septembre 1965 modifié Décret n° 90-92 du 24 janvier 1990

Santé et PNCVT

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 01/11/1998

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro MESH9821179A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006141226>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] PERSONNELS CONCERNES : Professeurs du premier grade de chirurgie dentaire - odontologues des services de consultations et de traitements dentaires, non chefs de service : (A) : PERSONNELS CONCERNES ([...] PERSONNELS CONCERNES : Professeurs du deuxième grade de chirurgie dentaire - odontologues des services de consultations et de traitements dentaires, non chefs de service : (A) : PERSONNELS CONCERNES [...]

[...] ans de fonctions en cette qualité ; Anciens assistants spécialistes ; Médecins étrangers ressortissants d'un Etat membre de la Communauté économique européenne pouvant justifier d'une qualification reconnue [...] décret n° 84-131 du 24 février 1984 ; Anciens assistants généralistes ; Médecins étrangers ressortissants d'un Etat membre de la Communauté économique européenne pouvant justifier d'une qualification reconnue [...]

[...] d'avantages en nature pour les internes et les résidents en médecine et les étudiants en médecine et pharmacie désignés pour occuper provisoirement un poste d'interne : - majoration pour ceux qui sont non [...] logés et non nourris MONTANTS au 1er avril 1998 : 5 900 F - majoration pour ceux qui sont non logés mais nourris MONTANTS au 1er avril 1998 : 1 962 F - majoration pour ceux qui sont non nourris mais logés [...]

[...]hôpitaux locaux et dans les établissements privés à but non lucratif participant au service public hospitalier[...]

RÉFÉRENCE

ARRETE MESH9821179A du 1 novembre 1998, « Décret n° 65-803 du 22 septembre 1965 modifié Décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006141226> (consulté le 30 août 2026).